



Bon de commande

Test de conformité Risques Psychosociaux

Pour réaliser le test de conformité RPS, merci de bien vouloir **RENSEIGNER & RENVOYER** le formulaire de souscription **SIGNÉ** à l'adresse mail suivante **contact@atmp-serenite.fr**

1. Informations Générales

Forme et Raison sociale de la société :

Adresse :

No siren de la société :

Code NAF de la société

Effectif de la société :

Nom & prénom du dirigeant de la société :

Adresse e-mail :

(Adresse où sera envoyé le lien unique d'accès au questionnaire de conformité)

2. Déclaration

Description de la prestation	Qté	PU HT	Montant HT
Envoi d'un lien URL unique pour accéder au questionnaire de conformité RPS en ligne	1	230 €	230 €
Emission d'un rapport de synthèse « conformité RPS » permettant d'évaluer votre niveau de conformité au regard de la législation			
Entretien téléphonique avec un expert Risques Psychosociaux pour répondre à vos questions			
Montant HT			230,00 €
T.V.A (20%)			46,00 €
Total TTC			276,00 €

La mise en place du Test de conformité RPS et l'activation du lien se font à réception du bon de commande signé et du règlement de la prestation.

3. Les pièces à retourner

Je conserve une copie du bon de commande et des conditions contractuelles et je vous retourne les pièces suivantes :

- 1 - Le bon de commande dûment signé
- 2 - Le règlement de la prestation (Chèque à l'ordre de Pialys)

**Je souhaite effectuer le test de conformité Risques Psychosociaux (RPS)
(Cochez la case)**

**Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente
(Cochez la case)**

Fait à Le

Nom et Qualité du Signataire :

Cachet commercial & Signature du représentant légal

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU « TEST DE CONFORMITE RPS »

1 – GENERALITES

Toute commande passée auprès de Pialys implique l'accord définitif, irrévocable et sans réserve de l'acheteur sur les conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions générales de l'acheteur sauf acceptation formelle et écrite du vendeur. Toute condition contraire opposée par l'acheteur sera donc à défaut d'acceptation expresse, inopposable à Pialys, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

2– OBJET DE LA PRESTATION

La prestation a pour objet de réaliser un Test de conformité des Risques Psychosociaux (RPS) afin d'évaluer le niveau de conformité de l'entreprise aux risques psychosociaux au regard de la législation.

Les conditions de réalisation du test de conformité RPS sont visées aux conditions particulières figurant ci-dessus. Le test de conformité des risques psychosociaux est destiné exclusivement aux entreprises désirant se mettre en conformité avec le Droit français, à l'exclusion de toute autre législation.

3 – COMMANDE, PRIX & PAIEMENT DE LA PRESTATION

3.1 La validité de la commande, le prix et le paiement de la prestation sont indiqués dans les conditions particulières figurant ci-dessus.

3.2 La prestation n'est due qu'à réception du bon de commande signé par le représentant légal et du paiement intégral de la prestation à Pialys.

3.3 L'envoi du bon de commande signé engage l'acheteur de manière irrévocable. Toutefois, si l'acheteur décidait de ne pas donner suite à la commande passée, ou pour tout autre cas de défaillance, une retenue de 50% sera pratiquée si les prestations n'ont pas commencé et de 90% si les prestations ont commencé.

4 – CAS DE FORCE MAJEURE

4.1 Aucune des parties ne sera considérée comme contractuellement défaillante, dans la mesure où l'exécution de la prestation serait retardée, entravée ou empêchée par un cas fortuit de force majeure. Sera considéré comme un cas de force majeure tout fait ou circonstance irrésistible, extérieur aux parties, imprévisible, inévitable et, en toute hypothèse, tout fait ou circonstance indépendant de la volonté des parties et qui ne pourra être empêché par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles.

4.2 Les deux parties se rapprocheront alors, dans un délai de dix (10) jours, sauf impossibilité due au cas de force majeure, pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution de la prestation sera poursuivie. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à un (1) mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée.

4.3 De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits ceux qui sont habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français et tout particulièrement les difficultés d'accès temporaires ou permanentes et/ou l'interruption ou arrêt des réseaux de télécommunication pour l'exécution de la prestation.

5 – RESPONSABILITE

5.1 L'utilisation des résultats du test de conformité RPS est placée sous la seule responsabilité de l'acheteur. Les résultats du test de conformité RPS ne peuvent être en aucun cas garantis; ils dépendent de facteurs qui ne peuvent être contrôlés, tels que l'intégrité, l'exclusivité, la sincérité des réponses et informations qui seront transmises, l'évolution postérieure des lois et de la Jurisprudence des Tribunaux français et étrangers, l'appréciation des autorités de contrôle telles que l'Inspection du Travail, des autorités médicales telles que le Médecin du Travail, l'évolution du climat social et des relations interpersonnelles dans l'entreprise acheteuse.

5.2 Pialys s'engage à exécuter les obligations à sa charge. Pour autant, il est expressément spécifié que Pialys ne sera tenu que par une obligation de moyens et non de résultat.

La responsabilité de Pialys, dans l'hypothèse où elle serait mise en jeu dans le cadre du test de conformité RPS est expressément limitée au prix effectivement acquitté par l'acheteur au titre de la prestation concernée. Elle ne pourra être engagée que sur faute prouvée et exclusive.

En toute hypothèse, Pialys ne sera en aucun cas responsable de tout dommage indirect, immatériel, consécutif ou non, tel que préjudice lié à toute instance et action judiciaire ou simple réclamation de toute personne physique ou morale, salarié de l'entreprise ou autre, perte ou destruction totale ou partielle des données ou fichiers du client, ainsi que de toute action émanant de tiers.

6 – DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

6.1 Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 Janvier 1978, les informations à caractère nominatif relatives à l'acheteur pourront faire l'objet d'un traitement automatisé.

6.2 Pialys se réserve le droit de collecter des informations sur les acheteurs et, s'il le souhaite, de transmettre à des partenaires commerciaux les informations collectées.

6.3 Les acheteurs peuvent s'opposer à la divulgation de leurs coordonnées en le signalant à Pialy. De même, les utilisateurs disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de modification et de retrait des données les concernant, conformément à la loi du 6 Janvier 1978. L'abonné peut à tout moment exercer ce droit en contactant Pialys par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@pialys.fr.

7 – CLAUSE DE CONFIDENTIALITE

7.1 L'acheteur s'engage à garder strictement confidentielles et à ne pas divulguer ou communiquer à des tiers, par quelque moyen que ce soit, les informations ou documents qui lui seront transmis dans le cadre de la prestation ou auxquels il aura accès à l'occasion de l'exécution de la commande, sauf accord préalable et écrit de la part de Pialys.

7.2 L'acheteur prendra toutes les mesures nécessaires pour préserver le caractère confidentiel des informations. Il s'engage à ce que les informations et documents soient protégés et gardés strictement confidentiels et soient traités au minimum avec le même degré de précaution qu'il accorde à ses propres informations confidentielles de même importance.

7.3 L'acheteur sera entièrement tenu responsable des conséquences du non-respect de cette obligation. Il encourra les mêmes responsabilités dans l'hypothèse où le non-respect des obligations de confidentialité émanerait de ses salariés.

8 - DROIT APPLICABLE LITIGE

La présente commande est régie par le droit français. Tout litige ayant trait à la validité, l'exécution et/ou l'interprétation de la présente commande sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents du ressort du siège social de Pialys, et ce même en cas de référé, d'appel en garantie et de pluralité de défendeurs.

FIN